



Paris, le 23 novembre 2010

Communiqué de presse

Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, Jeannette Bougrab, secrétaire d'Etat chargée de la jeunesse et de la vie associative et Martin Hirsch, président de l'Agence du Service Civique ont rencontré aujourd'hui 10 jeunes en Service Civique.

A l'occasion du lancement du troisième volet de la campagne d'information et de communication sur le Service Civique à destination du grand public, **le ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et de la vie associative a souhaité rencontrer des volontaires issus d'horizons différents tant en termes de missions, que de profils, d'organismes d'accueil et de nationalités, pour illustrer la très grande diversité du Service Civique et des formes d'engagement qu'il encourage.**

Pendant plus d'une heure, **ces jeunes ont pu témoigner de leur expérience du Service Civique, expliquer les raisons de leur engagement et échanger librement avec le Ministre et la Secrétaire d'Etat sur les points clés du Service Civique.**

- Pour Elodie, en mission au sein d'Unis Cité auprès des travailleurs handicapés, **cette expérience lui a permis « d'ouvrir les yeux sur les réalités de la vie » . « On est fier de nous. Se sentir utile à la société apporte une réelle satisfaction personnelle ».**
- Julie, volontaire à l'association de la Ligue de l'enseignement, se consacre, elle, à la promotion du tourisme solidaire. Elle a pu partir quelques semaines au Sénégal et **fait depuis partager son expérience dans des collèges et lycées qu'elle visite.**
- Pour Aurélien, engagé à la mission locale du Pays de Redon et de Vilaine (Ille-et-Vilaine), où il est en charge du développement du Service Civique, des animations socioculturelles et de participer à des groupes de paroles de jeunes, **« Le Service Civique m'a permis d'acquérir une première expérience dans l'animation socioculturelle ».**
- Pour Lina, diplômée d'HEC et volontaire au sein de Reconnect, filiale du groupe SOS depuis le début de mois de novembre, **l'engagement en Service Civique est l'occasion « de développer un nouveau regard sur la société ».**
- Guillaume a rejoint à Paris, le programme de lutte pour l'hébergement des personnes sans abris, auprès de l'association Les enfants du Canal. **« J'interviens en complément de l'action des salariés et des bénévoles de ces structures pour mener des missions de Service Civique centrées sur l'aide à la personne dans trois domaines d'intervention: la maraude, les accueils de jour et l'hébergement ».** Dans le cadre de la refondation du dispositif d'hébergement et d'accès au

logement, de nombreux volontaires en Service Civique sont mobilisés dans des associations œuvrant auprès des personnes sans-abri ou mal logées. Ils seront 500 pour la campagne d'hiver 2010 / 2011. **Guillaume se dit «dans son élément » et cette expérience lui a permis de définir son projet professionnel.** A l'instar de Pauline, rentrée il ya quelques semaines d'une mission de six mois en Haïti, Guillaume intervient sur **l'un des grands programmes du Service Civique** que sont : **la lutte pour l'hébergement des personnes sans abris, les chantiers de reconstruction en Haïti, la lutte contre l'épidémie de Dengue aux Antilles.**

Mesure phare du plan « *Agir pour la Jeunesse* » voulu par le Président de la République, **le Service Civique offre, depuis mai 2010, aux jeunes de 16 à 25 ans, l'opportunité de s'engager et de vivre une expérience utile pour les autres et pour eux dans le cadre de missions reconnues prioritaires pour la Nation.**

Le Service Civique peut être effectué auprès d'associations, d'ONG, de collectivités territoriales, d'établissements publics, etc. en France ou à l'international. Cet engagement volontaire au service de l'intérêt général peut se dérouler sur une période de 6 à 12 mois. **Pendant la durée de leur mission, les jeunes reçoivent une indemnité de 540 € par mois. Le Service Civique est reconnu et valorisé dans le parcours des jeunes.**

Le Service Civique en chiffres

- 3 135 volontaires ont entamé leur service civil à la fin de l'année 2009 ou au début de l'année 2010, dans le cadre de l'ancien dispositif et l'ont achevé après la promulgation de la loi nouvelle : leur engagement sera reconnu comme un Service Civique ;
- Depuis le mois de juin 2010, plus de 3200 volontaires ont engagé un Service Civique dans le cadre du nouveau programme ;
- 1 838 sont volontaire dans le cadre du Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) et 1 344 sont volontaires dans le cadre du Service Volontaire Européen (SVE). Leur engagement sera validé comme Service Civique.

L'Agence du Service Civique a délivré 532 agréments aux organismes d'accueil qui l'ont sollicitée : associations à titre principal mais aussi collectivités locales sous établissement publics. Cela correspond à 8000 missions commençant en 2010.

Au 22 novembre 2010, 28 176 jeunes ont déjà manifesté leur intérêt pour le Service Civique en s'inscrivant sur le site internet, constituant une communauté.

En 2010, 10 000 jeunes pourront effectuer une mission de Service Civique. A partir de 2014, il a vocation à mobiliser 75 000 jeunes.

Focus sur la campagne de communication

Le volet « presse de la campagne d'information et de communication, qui démarre le 23 novembre 2010 pour une durée d'une semaine, est le dernier volet d'un dispositif d'information et de communication voulu par l'Agence du Service Civique pour :

- développer la connaissance du Service Civique auprès du grand public,
- Et recruter des jeunes en Service Civique.

Les annonces presse déclinées autour de trois accroches mettent en scène des jeunes en mission de Service Civique, autour des thématiques de mission faisant référence à la citoyenneté, à l'international et à la solidarité.

Ces annonces presse se déclinent en pleine page et demi page, essentiellement dans la presse quotidienne nationale, presse quotidienne régionale, presse hebdomadaire régionale, presse gratuite. Elle complète les volets radio et web de la campagne qui ont démarré le 5 octobre dernier.

Pour en savoir plus : www.service-civique.gouv.fr

Contacts presse : Aurélia Jublin, Cabinet de Luc Chatel

Patrick Chanson, responsable communication Agence du Service Civique